

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

MERCREDI 24 MARS 2021 À 18 H 30
AU CHALET DES LOISIRS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Autorisation de signature d'une entente concernant une subvention à la Municipalité pour le financement du projet Habitation Saint-Adolphe-d'Howard;
5. Consultation publique écrite pour le règlement 634-17;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.